



**AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT N° 03/DPAI/M/BH/2022**

Le **Mercredi 23 Novembre 2022 à 11h**, il sera procédé au bureau de Monsieur le Délégué Provincial des Affaires Islamiques de Marrakech, au Complexe Administratif et Culturel Mohammed VI, Bab Ighli, Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour **La Fourniture, l'installation et la mise en service de Matériel de Sonorisation pour Plusieurs Mosquées dans la Préfecture de Marrakech, En Lot Unique.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau d'équipement et de construction à la Délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Marrakech, Complexe administratif et culturel Mohammed VI, Bab Ighli, Marrakech, il peut également être téléchargé à partir du portail du Ministère des Habous et des Affaires Islamiques : www.habous.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de vingt Mille dirhams, (20.000,00 dhs.)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 36 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le règlement des marchés de travaux ,de fournitures et de services que conclue l'Administration des Habous au nom des Habous Publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de Délégation Provinciale des Affaires Islamiques de Marrakech, Complexe administratif et culturel Mohammed VI, Bab Ighli, Marrakech
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues dans l'article 3 du règlement de consultation conformément à l'article 39 de l'arrêté du ministre des habous et des affaires islamiques n° 258.13 du 13 septembre 2013 fixant le système des marchés de travaux , de fournitures et de services que conclue l'administration des habous au nom des habous publics .